

Compte Rendu de réunion du CDAM Le Lundi 01 juin 2026 à La Trinité

Etaient présents : P. BENATO, Y. BERNIER, P. CRESTA, D. GAIMARD, B. GROSSO, JP. HAAR, N. IONNIKOFF, G. LONGETTI, N. MICHELET, S. PROUST, D. RAZAFINDRALAMBO, F. SAVELLI.

Excusés : M. DORDOR, O. PERRET, J. THOMAS et M. VASSALLO.

Approbation du compte rendu de la réunion du 23/03/2026

Après relecture rapide, et signalement que la date de la prochaine réunion était le 1^{er} juin et non le 18 mai, **le CR est approuvé à l'unanimité**

○ **Intervention de la Présidente**

Stéphanie PROUST remercie le club de La Trinité qui accueille la réunion du comité départemental dans de bonnes conditions matérielles.

Elle indique que la FFTT va mettre en place un Pass de prévention santé qui permettra à tout licencié (y compris les adultes de 40 ans et plus ne changeant pas de catégorie) d'être en règle avec la certification médicale pour pratiquer son sport sans recourir à l'attestation du questionnaire de santé.

Elle précise qu'en 2027, la FFTT fête ses cent ans et que différentes animations sont en projet pour lesquelles un appel à bénévolat sera certainement lancé. Le programme détaillé sera communiqué.

○ **Promotion du tennis de table féminin**

La Présidente communique le compte rendu détaillé du débat qui a eu lieu le 17 mai avec 60 pratiquantes pour dégager des actions en faveur du développement du tennis de table féminin dans le département des Alpes-Maritimes.

Le Comité Départemental approuve :

- La communication renforcée sur les formations via Facebook et Instagram mais aussi via l'incitation faite à chaque club de définir un Référent « ping au féminin » chargé de relayer les informations notamment diffusées par la Ligue.
- Compte-tenu de l'enthousiasme suscité par l'idée d'un championnat départemental féminin, il est convenu qu'une proposition sera faite en ce sens avec une première mise en place sur la saison 2026/2027
- Pour ce qui concerne la coupe féminine, il est proposé que l'an prochain, celle-ci ait lieu sans regroupement avec la coupe du Var. Le calendrier exceptionnellement chargé et la non-disponibilité de salles à des dates-clés du fait des élections municipales expliquent que la coupe des Alpes-Maritimes n'ait pas eu lieu cette année mais cela ne se reproduira pas, les dates des compétitions féminines seront désormais sanctuarisées.

○ **Présentation du Budget prévisionnel 26/27**

Le projet de Budget est amendé sur trois points à la marge :

- Les formations Ping Santé seront prises en charge à hauteur de **35€ pour le module A (100 €) et 50 € pour le module B (150 €) et en totalité pour les féminines** – application dès cette saison (envoi de l'information aux clubs par le trésorier).

- L'indemnité de mise à disposition de salle pour la saison 26/27 est modifiée comme suit :

- I. 1-16 tables : 160€
- II. A partir de 17 tables : +10€ par table
- III. ½ journée = 2/3 du tarif

- L'amende pour absence au CF non excusée dans les 10 jours après la date officielle passe à 30€

Il n'est pas prévu d'autres changements dans les tarifs et sur les aides apportées par le Comité. Pour rappel, le tarif des licences est fixé par la Ligue.

- **Le projet de budget prévisionnel proposé par le Trésorier est accepté à l'unanimité. Le Trésorier intégrera dans le budget définitif les impacts des décisions sur les tarifs.**

- **Challenge Développement jeunes :**

Les critères de classement dans les challenges (jeunes et 4-11 ans) ont été revus pour prendre en compte la situation actuelle (notamment l'obligation d'augmenter son nombre de licenciés a été supprimée car de nombreux clubs ne respectaient pas cette condition, elle a été remplacée par l'obligation d'avoir établi au moins 80% du nombre de licences de la saison passée).

- **Le nouveau règlement a été approuvé par le Comité Directeur par un vote par mail (approbation à l'unanimité des votants).**

Les lauréats de la saison sont maintenant connus. Le règlement mis à jour et le classement sont consultables sur le site du CDAM (<https://www.cdamtt.com/index.php?n1=4&n2=7&n3=0>).

- **Point sur les dernières compétitions de la saison**

La coupe Promo jeunes prévue sur deux jours ne pourra se dérouler cette année faute d'une salle disponible deux jours de suite. Elle sera remplacée par un Tournoi Promotion 4-11 ans qui sera organisé sur la journée à Nice le 14 juin 2026.

- **Préparation calendrier saison 26/27**

En fonction des contraintes nationales et régionales connues à ce jour, une ébauche de calendrier a été réalisée. Mais il est trop tôt pour entériner les dates compte-tenu de l'ensemble des aléas prévisibles.

- **Questions diverses**

- **Nouveaux clubs**

La création de clubs à Saint-Vallier-de-Thiery et à La-Colle-sur-Loup est en bonne voie. La création de celui de Contes est abandonnée pour le moment. Le CD est toujours en relation avec Monsieur CARCELEM pour la création du club de La Colle Sur Loup.

- **Top 10 jeunes européen**

Le Top 10 jeunes européen se tiendra les 2,3 et 4 octobre 2026 à Antibes. Nous attendons de savoir si les rencontres de niveau national pourront être avancées du 25 au 27 septembre.

- **Section Sportive à Antibes**

Une section sportive Tennis de Table pourrait être créée (la deuxième dans le département) au collège Sydney BECHETT dès la rentrée 27/28.

- **L'AG du CDAM aura lieu le 27 juin 2026 à Antibes.**

Aucune question n'est posée. La séance est levée à 23h00

G. LONGETTI, Secrétaire Général

S. PROUST, Présidente

